



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 15 Décembre 2025

En exercice :	20
Présents :	19
Excusés :	0
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	1
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0

22/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoints présents : M. BERNARD Pascal, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, M. BURETTE Guy, M. CHÉRON Julien, Mme DUGARD Virginie, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. QUILLET Guillaume.

Pouvoirs : Mme LEMAIRE Corinne à Mme BERTOU Aline

Secrétaire de séance : Mme BOUDEVILLE Marie-Christine

OBJET : Demandes de subvention auprès du Département au titre des amendes de police pour les travaux « Rue Benoist » à Fresne l'archevêque et « Rue St Jean » à Corny

Afin de pouvoir prétendre aux subventions du Département au titre des amendes de police pour les mesures de sécurité — quatre concernant Fresne L'Archevêque et une concernant Corny — il est nécessaire de prendre une délibération.

Dans le respect de la date limite de dépôt fixée à fin septembre, des demandes de subvention de principe ont été déposées. À ce jour, cinq demandes sont ouvertes, chacune pouvant atteindre 20 000 €, soit un potentiel total de 100 000 €.

Considérant que la voirie n'est pas subventionnée, il est essentiel de ne pas se priver de ces financements.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le dépôt des demandes de subvention au titre des amendes de police, condition nécessaire pour bénéficier des subventions du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise dans les conditions exposées ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait en séance le 15/12/2025
Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 027-200085462-20251215-22_2025-DE

